



LE PHARE

BRETON



n°43 - Septembre - Octobre 2026 - 1,5 €

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIERRE

TRANSFORMONS CETTE ÉTINCELLE EN BRASIER AU FEU DE DIEU



Bien chers fidèles... La Providence vous fait changer de prier. Monsieur l'abbé Troadec s'en va à Lanvallay après s'être dévoué auprès de vous pendant sept ans. Qu'il soit vivement remercié pour son ministère à la tête du prieuré Saint-

Yves. Il n'y a qu'au Ciel que nous verrons tout le bien qui s'est fait ici durant ces années, comme celles qui ont précédé. Je suis sûr que Dieu bénira aussi son action à Rennes où nous lui souhaitons tous un apostolat fructueux et fécond.

Beaucoup s'interrogent et me demandent quel sera l'apostolat de la Fraternité désormais. Qu'est-ce que le nouveau prier nous réserve ? Après les Antilles, l'Afrique et la Nouvelle-Zélande, va-t-il transformer notre chère terre bretonne en apostolat du bout du monde ? Je vous rassure tout de suite. Quels que soient les lieux ou les personnes, le travail de l'Église est partout le même. Parce que le moteur fondamental de l'apostolat, ce n'est pas tel ou tel prêtre, mais Notre-Seigneur. C'est Lui qui nous transforme. C'est la transmission de la foi, de la grâce qui nous vivifie. Alors, mon but est très simple. Il s'agit, avec l'aide de mes confrères et des auxiliaires dont la Providence nous a richement dotés (notre sœur au prieuré, nos sœurs à l'école et à Traonfeunteniou, mais aussi les nombreux fidèles investis dans la vie paroissiale) de faire régner Notre-Seigneur.

Le faire régner d'abord dans nos cœurs en vivant unis à Lui par la grâce, en faisant fructifier les talents reçus le jour de notre baptême. Ensuite dans nos familles. Il doit régner sur vos maisons par la concorde, la paix, la douce atmosphère de foyers vraiment chrétiens, rejetant l'esprit du monde parce que le monde ne Le

reconnaît pas. Et puis aussi dans la société autant qu'il dépend de nous. Au travail, par le devoir d'état bien fait, parfois dans la rue (au moins tous les dimanches, vu la disposition de notre pauvre chapelle à Brest et par nos processions), et partout par le bon exemple que nous devons donner à toutes ces pauvres âmes déboussolées, qui n'ont plus de repères.

Une foi profonde unie à une charité souriante attire les âmes. Celui qui cherche sincèrement la Vérité se sent irrésistiblement attiré par la lumière que le chrétien, digne de ce nom, porte en lui. Cette flamme, bien chers fidèles, vous la trouvez dans la prédication de vos prêtres, dans l'enseignement dispensé dans les chapelles, à l'école, chez les sœurs. Vous la trouvez dans la réception régulière, voire fréquente des sacrements et en particulier à la Sainte Messe. C'est au pied de l'autel que vous puisez les lumières, les forces pour porter la croix, que, tous, nous avons reçue sur nos épaules. En renouvelant l'immolation de Jésus sur l'autel, le prêtre fait descendre sur terre et dans vos âmes les grâces immenses acquises par Notre Sauveur sur la Croix.

Je n'ai pas d'autre désir pour vous, chers fidèles. Aimez Notre-Seigneur, aimez-le de tout votre cœur. Prenez les moyens qu'Il nous a légués. La foi, vivifiée par la grâce des sacrements et la prière. Voilà ce qui fait les saints, ce qui fait les héros. Nous avons tous dans notre âme un désir plus ou moins vivace de grandeur, d'héroïsme. Transformons cette étincelle en brasier au feu de Dieu.

Je me confie à vos prières pour que l'apostolat en terre bretonne porte les fruits que la Providence voudra. Confions-nous à la Reine des Apôtres. Qu'elle nous guide et nous fortifie pour faire régner son Divin Fils partout et sur tous.

Abbé Pierre-Yves Chrissent

LE PRÊTRE : HOMME DU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE

MGR LEFEBVRE

« Le prêtre est par nature, par l'institution et la volonté de Notre-Seigneur, celui qui, en son nom et comme son ministre, offre à Dieu un sacrifice de louange, d'action de grâce et de propitiation pour les péchés des hommes. Il applique toutes les grâces de salut par le canal des sacrements et par ce sacrifice eucharistique, qui n'est autre que le sacrifice de Jésus sur la croix. C'est en prêchant la bonne nouvelle du salut et en communiquant la grâce par les sacrements, et surtout par l'Eucharistie, que le prêtre édifie le Corps Mystique de Notre-Seigneur. Voilà ce qu'est le prêtre de l'Église catholique.

Il est, essentiellement et d'abord, celui qui monte à l'autel et offre la divine Victime substantiellement présente sur l'autel¹. »

« Quand il a offert la sainte messe, un prêtre peut dire qu'il a fait quatre-vingts pour cent du ministère sacerdotal de la journée. En effet, c'est Notre-Seigneur qui opère avant tout la Rédemption et non le prêtre lui-même, qui n'est qu'un instrument.

Une fois que le prêtre a offert le saint sacrifice de la messe le matin, toutes les grâces de son apostolat en découlent. Et même s'il n'a pas d'apostolat à réaliser pour une raison ou pour une autre, s'il est souffrant, ou dans un pays où malheureusement l'apostolat n'est pas fructueux, eh bien ! il a la consolation d'avoir offert le saint sacrifice de la messe et répandu des grâces selon la mesure voulue par Dieu². »

« Tout ce que le prêtre fait dans la journée est la conséquence du sacrifice de la messe qu'il a offert ou une préparation au sacrifice de la messe. Le prêtre, durant le catéchisme, apprend la foi aux enfants ; il veut les amener à Jésus-Christ. Or où est Jésus-Christ ? Il est présent essentiellement dans l'Eucharistie. Donc, en définitive, le prêtre prépare les enfants à recevoir l'Eucharistie³. »

« Vivre la messe est pour le prêtre son soutien, sa joie, son bonheur. Je pense qu'un prêtre qui a pu célébrer sa sainte messe le matin a réalisé pratiquement presque toute sa journée. Sa journée n'est plus qu'une application du sacrifice de la messe. Tout doit sortir du sacrifice de la messe. Imaginez qu'on ait un sacerdoce

sans messe, on ne voit pas bien quel apostolat on pourrait réaliser. C'est vraiment la messe qui est au cœur de notre apostolat, car notre apostolat est avant tout surnaturel, il est avant tout l'application des grâces de Notre-Seigneur aux âmes. Ce n'est pas nous qui convertissons les âmes. Nous sommes incapables de changer l'esprit, le cœur, les dispositions intérieures de l'âme d'une personne. Nous pouvons parler pendant des années, s'il n'y a pas la grâce de Dieu qui la transforme, cette âme sera sourde à nos appels. Tandis que si nous pensons que, le matin, Notre-Seigneur a en quelque sorte mis dans nos mains toutes les grâces de la Rédemption, de son Calvaire, de son sacrifice, nous partons vers les âmes avec toutes ces grâces. Nous pouvons être certains que notre apostolat aura un résultat, même si apparemment nous ne le voyons pas. Les grâces de Notre-Seigneur descen-

dront dans les âmes, mais, sans le sacrifice de la croix, source de toutes les grâces, notre apostolat sera vain⁴ ! »

« Le prêtre doit vivre sa messe tous les jours, à tous les instants de sa vie. Il doit continuer sa messe au cours de la journée, c'est-à-dire continuer l'enseignement qu'il donne par l'épître, l'Évangile, continuer la vie de sacrifice qu'il réalise sur l'autel par la présence de Notre-Seigneur, qui continue lui-même son sacrifice de la croix et manifeste par là son amour.

Le vrai prêtre aime les âmes, se donne à elles, se sacrifie pour elles par amour de Dieu. Il se donne aux âmes comme il leur donne l'Eucharistie. Il leur donne Jésus, par la science et par la sainte communion. Par conséquent, toute sa vie sacerdotale est une messe continue. Le saint prêtre vit de sa messe et en fait vivre tous ceux qui l'entourent. Il leur fait comprendre que toutes nos vies doivent être une messe, une oblation totale, un sacrifice continu de nous-mêmes, par amour pour Dieu et par amour pour notre prochain. Voilà l'idéal du vrai prêtre, idéal qui le maintient dans la joie et dans la paix spirituelles⁵. »



« Le saint prêtre vit de sa messe et en fait vivre tous ceux qui l'entourent. »

1 - Conférence, archives du séminaire d'Écône.

2 - Retraite à des futurs diacres, Écône, 28 octobre 1978.

3 - Conférence spirituelle, Écône, 30 septembre 1975.

4 - Conférence spirituelle, Écône, 25 novembre 1975.

5 - Homélie, Le Pointet, 13 juillet 1980.

VICTOIRE CONEN DE SAINT-LUC, MARTYRE POUR LE CŒUR DE JÉSUS

L'accusateur public Fouquier-Tinville signa son mandat d'arrêt ! Victoire Conen de Saint-Luc, membre de la communauté des Dames de la Retraite à Quimper, monte à l'échafaud le 19 juillet 1794 à Paris. Son principal « crime » : avoir peint et brodé le cœur de Jésus ! Gwenaëlle Hervet retrace ici la vie héroïque de cette martyre bretonne trop peu connue.

Victoire Conen de Saint-Luc naît le 27 janvier 1761, de Gilles Conen de Saint-Luc, conseiller au Parlement de Rennes, et de Marie-Françoise du Bot, originaire de Quimerc'h dans le Finistère. Elle est l'aînée de sept enfants.

À l'occasion du jubilé (semaine missionnaire) à Quimper, en mars 1776, le sermon contre les francs-maçons de Mgr Toussaint de Saint-Luc, oncle de Victoire, déchaînera une forte opposition.

Victoire fait connaissance avec les Dames de la Retraite et envisage son entrée dans cette communauté¹. Elle s'instruit en apprenant le latin et le breton, peint des images dévotes², enseigne le catéchisme aux enfants du village, visite et soigne les malades ; elle multiplie les sacrifices jusqu'à l'excès : privations, cilice, enlaidissement – qu'elle devra tempérer par la suite.

Victoire fait son entrée chez les Dames de la Retraite le 2 février 1782, où elle se consacre au Cœur adorable de Jésus.

Les mesures décrétées par la Constituante se multiplient. L'évêque de Quimper refuse en août 1790 un *Te Deum* pour la fête de la Fédération. Épuisé par les événements, il meurt le 30 septembre 1790.

« JE SIGNERAI MON REFUS DE MON SANG »

Victoire marche sur les traces de son oncle et prend la plume pour conjurer les prêtres timides de refuser la Constitution civile du Clergé. Le 27 novembre, les ecclésiastiques sont astreints à prêter le serment constitutionnel, que le Roi lui-même entérine le 26 décembre 1790.

Le 15 avril 1791, l'obligation de prêter le serment constitutionnel s'étend à toutes les personnes chargées de l'instruction. L'évêque constitutionnel Expilly, qui somme les Dames de la Retraite d'accepter le serment, se voit répondre : « Nous ne voulons pas de vos services. » Le 2 juillet 1791, six membres du district de Quimper font irruption à la Retraite pour forcer les



Victoire Conen de Saint-Luc (autoportrait).

Dames à prêter le serment. Elles refusent encore. Victoire, alitée et malade, sollicitée par un des commissaires, répond : « Jamais je ne prêterai le serment demandé. Je signerai mon refus de mon sang. »

Le 6 juillet, la dernière messe est célébrée à la Retraite de Quimper. Le 7, les Dames sont expulsées de leur maison et accueillies par les Bénédictines du Calvaire. Une note intime de Victoire témoigne du désarroi des sœurs « violemment arrachées de[s] asiles sacrés qu'elles avaient volontairement choisis pour s'y consacrer ». À l'hiver 1792, d'autres religieuses réfugiées rejoignent Victoire et les Dames chez les Bénédictines du Calvaire.

BRODER LE CŒUR DE JÉSUS

Durant cet hiver 1791-1792, Victoire peint et brode des images pieuses, figurant les cœurs de Jésus et de Marie. Le docteur Alexandre Laroque-Trémaria surprend Victoire à cette occupation pendant qu'il visite une sœur malade. Aussitôt, il demande une image pour son frère Victor, officier de marine à Lorient. Ce dernier remerciera son frère par une lettre datée du 22 juillet 1792, où il cite nommément Victoire.

Le 27 mai, la Législative vote la déportation des prêtres

réfractaires. L'abbé Boissière, ancien secrétaire de Mgr Toussaint de Saint-Luc, est arrêté près de Quimper. Il va rejoindre l'abbé de Penanros, chapelain de la famille Saint-Luc, à la prison de Brest. Victoire soutient les deux prêtres prisonniers. Ceux-ci écriront à M. de Saint-Luc : « Nous vous félicitons d'avoir sainte Victoire. » Le 12 août 1792, les deux abbés sont déportés en Espagne. Dans une dernière lettre, ils remercient Victoire pour les images des cœurs de Jésus et Marie qu'elle leur a fait parvenir en prison.

PERSÉCUTIONS ET OBJET D'UN DÉLIT

En septembre, les religieuses et les Dames de la Retraite sont expulsées du Calvaire et doivent quitter leur habit. C'est le début de la clandestinité pour M^{lle} de Marigo, la supérieure de Victoire, et une autre compagne de Victoire, M^{lle} de Larchantel, qui sont cachées à la campagne.

L'exécution de Louis XVI, le 21 janvier 1793, est suivie d'une nouvelle vague de persécutions contre les prêtres non-jureurs et les nobles, et la famille Saint-Luc est placée sous surveillance à Quimper. Le 11 mars 1793, les Vendéens se soulèvent, en arborant sur leur poitrine le Sacré-Cœur de Jésus. Le docteur Laroque-Trémaria est arrêté le 14 mars 1793. Le 23 mars, Victoire est interrogée à Quimper. Elle affirme de bonne foi qu'elle ne connaissait pas l'usage que les Vendéens faisaient de l'insigne du Cœur de Jésus, protestant « qu'elle n'a vu dans ce cœur qu'un signe de dévotion et de paix ». Cependant, l'interrogatoire du docteur Laroque-Trémaria, le 25 mars, va sceller le destin de Victoire, en dévoilant que « la religieuse Saint-Luc » lui a fait cadeau du cœur brodé. Le jour du Vendredi Saint 1793, Victoire pressent son sort, écrivant dans son journal : « Je pardonne de tout mon cœur à tous ceux qui pourraient procurer ma mort ». Les charges s'accumulent contre elle : le 30 mars 1793, le frère du

D^r Laroque, Victor, est arrêté, et le procès-verbal décrit l'objet du délit : l'image brodée par Victoire.

« Ô BONNE CROIX, JE VIENS À TOI ! »



Un vitrail de l'église du Sacré-Cœur de Douarnenez représente Victoire et son oncle, Mgr Toussaint de Saint-Luc, évêque du diocèse de Cornouaille de 1773 jusqu'à sa mort, en 1790.

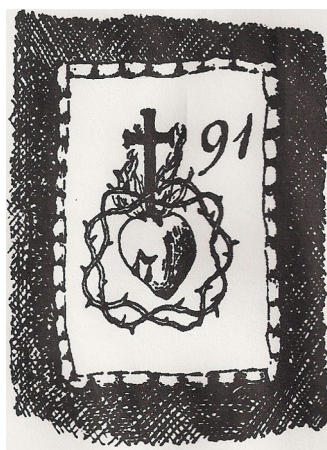
L'état se resserre autour de la famille Saint-Luc. Le 23 juillet, les dossiers des Trémaria et des Saint-Luc sont transmis à Paris à Fouquier-Tinville, l'accusateur public du Tribunal révolutionnaire. Le 27 juillet sont interceptées des lettres destinées à M. de Saint-Luc par ses deux fils émigrés. La « loi des suspects » du 17 septembre 1793 autorise l'arrestation systématique des supposés anti-patriotes. Victoire, ses parents et sa sœur Euphrasie sont arrêtés et transférés à la prison du Faou (10 octobre 1793), puis deux jours plus tard à Carhaix. Victoire et sa sœur y écriront un « journal historique et tragico-comique de leur séjour en prison », qui témoigne de leur humour et de leur grande force de caractère dans des conditions de détention épouvantables.

Victoire écrit plusieurs lettres à sa sœur Angélique où elle raconte ses conditions d'emprisonnement terribles, mais aussi le soutien des gens du Bot et son angoisse pour les prêtres fidèles. Dans une méditation du 30 novembre 1793, elle écrit : « Ô bona crux, ad te venio ! », « ô bonne croix, je viens à toi ! »

Le 26 décembre, les deux frères Trémaria sont exécutés. Parmi les preuves, est noté au procès-verbal « le cœur des fanatiques, signe de ralliement de la Vendée », que la « nommée Saint-Luc », « ex-religieuse », a envoyé à Victor Trémaria (ce qui est faux : c'est Alexandre qui l'a fait parvenir à son frère).

SON GEÔLIER L'APPELLERA « L'ANGE DE LA MAISON »

Le 18 janvier 1794, Fouquier-Tinville donne l'ordre de faire conduire à la Conciergerie à Paris les complices des frères Laroque-Trémaria. Le 26 janvier 1794, Victoire, ses parents et sa



Cœur de Jésus brodé par la jeune Dame de la Retraite de Quimper.

sœur Euphrasie, toujours emprisonnés à Carhaix, prennent connaissance du mandat d'arrêt contre Victoire. Le 27, jour anniversaire de son baptême, Victoire, pressent sa mort au même âge que le Christ : « Ce fut à 33 ans qu'il termina son sacrifice, tu viens d'atteindre cet âge et ne serais-tu pas trop heureuse que Dieu te donne avec lui ce trait de conformité de terminer ta course et ton sacrifice au même âge que lui ? » Le 31 janvier, deux gendarmes viennent transférer Victoire.

Le 2 février, Victoire part pour Quimper, 12 ans jour pour jour après son entrée à la Retraite. Elle raconte avec son humour indéfectible son voyage épique : montée sur un cheval borgne à qui il manque un fer, elle subit sans broncher le vent et la pluie battante, et les chants révolutionnaires de ses gardiens. Elle est saluée sur le chemin par des paysannes émues qui avaient bénéficié de son instruction pendant les retraits. Ce soir-là, Victoire écrit dans une note intime : « Ne devrais-je, à l'exemple des Apôtres, triompher de joie d'être trouvée digne de souffrir quelque opprobre pour le nom de Jésus-Christ ? »

En prison, Victoire supporte en effet l'opprobre, mais aussi la maladie : en soignant un malade, elle contracte la dysenterie. Le geôlier l'appellera « l'ange de la maison ».

AVANT D'ÊTRE « JUGÉE » À PARIS

Le 3 février, on lit à Victoire le mandat d'arrêt signé par Fouquier-Tinville. Le 4, Victoire écrit une lettre affectueuse et gaie à M^{lle} de Marigo, sa supérieure cachée. Elle est lucide sur son sort : « Le mandat d'arrêt que je reçus hier, et qui me traduit au tribunal révolutionnaire comme prévenue de complicité dans l'affaire des Laroque-Trémaria, c'est mon histoire pour le Cœur de Jésus. »

Ce n'est qu'à son journal que Victoire ouvre son âme « triste jusqu'à la mort », s'affligeant moins sur son sort que sur celui des prêtres « dépouillés, poursuivis, avilis, livrés à l'indigence, aux prisons, à l'exil, à la mort ».



La vénérable Victoire Conen de Saint-Luc figure sur d'autres vitraux d'édifices finistériens, notamment en l'église Saint-Mathieu de Quimper (ci-dessus).

En l'église de Landudec (ci-contre), elle apparaît sur ce vitrail à genoux, tenant l'une des représentations du Sacré-Cœur qu'elle réalisa. À ses côtés se tient sainte Marguerite-Marie Alacoque (1647-1690), l'apôtre du Sacré-Cœur.



Victoire écrit à sa sœur Angélique pour lui signaler son transfert. Le 16 mars, Elle reçoit en prison l'absolution de l'abbé Riou, curé de Lababan, emprisonné comme prêtre réfractaire, qui sera guillotiné le lendemain. Le nouveau mandat d'arrêt est émis le 18 mars. Victoire ignore qu'il contient aussi les noms de ses parents. Quelques jours plus tard, Victoire et Angélique, venue la visiter, voient avec douleur arriver M. et Mme de Saint-Luc, transférés à leur tour à Quimper dans un grand état d'affaiblissement. Devant ses filles en larmes, Mme de Saint-Luc s'exclame : « Ne pleurez pas sur notre sort : ne sommes-nous pas trop heureux de partager les prisons et les chaînes des confesseurs de Jésus-Christ ? » Les Saint-Luc partiront pour Paris avec quatre autres prévenus.

« VOUS M'AVEZ APPRIS À VIVRE ; AVEC LA GRÂCE DE DIEU, JE VAIS VOUS APPRENDRE À MOURIR »

Le 4 avril, premier vendredi du mois, consacré au Sacré-Cœur de Jésus, un voyage de 25 jours commence. Victoire, ses parents et les autres détenus arrivent à la Conciergerie le 28 avril 1794. Là, Victoire

confectionne des emblèmes du Sacré-Cœur et des reliquaires avec ses cheveux et ceux de ses parents, qu'elle destine à ses sœurs. Chaque jour, elle voit partir ceux qui sont appelés pour l'échafaud. Le 30 avril, des procès-verbaux complémentaires sont envoyés de Quimper à Fouquier-Tinville.

Le samedi 19 juillet 1794 [1^{er} thermidor], a lieu la séance du Tribunal révolutionnaire, présidée par René François Dumas. Les sept transférés de Quimper se trouvent accusés avec 11 autres personnes. Tous sauf un seront condamnés à mort. Victoire rédige un dernier billet en prenant soin de protéger l'identité de ses amis : « Pour M^{***}, de la part de la pauvre Victoire, qui part pour la guillotine, et qui se recommande, après sa mort, à tes prières et à celles de René^{***} [René-Vincent de Larchantel, frère prêtre de l'amie de Victoire]. »

Victoire est exécutée à la Barrière du Trône, avec 41 femmes et 32 hommes. Elle demande au bourreau de l'exécuter la première, et, ayant embrassé ses parents, leur dit : « Cher père et chère mère, vous m'avez appris à vivre ; avec la grâce de Dieu, je vais vous apprendre à mourir. »

Les restes des victimes sont jetés dans une carrière du quartier de Picpus, dans la même fosse commune que les 16 Carmélites de Compiègne. Une plaque leur rend aujourd'hui hommage. La cause de béatification de Victoire Conen de Saint-Luc est à l'étude au diocèse de Quimper.

Gwenaëlle Hervet



Son corps fut jeté dans une fosse commune située dans l'actuel cimetière de Picpus. Elle repose là, en même temps que les seize martyres de Compiègne, exécutées deux jours plus tôt (le 17 juillet 1794).

1 - Les Dames de la Retraite ne sont pas à proprement parler des religieuses : elles ne prononcent pas de vœux et ne sont pas tenues par une clôture. Elles peuvent prononcer toutefois des vœux privés avec l'autorisation de l'évêque (c'est ce que fera Victoire).

2 - On peut encore voir les mystères du rosaire peints par Victoire dans une chapelle du Finistère Sud.

• Jeudi 25 juin

À la grande joie de leurs parents, les enfants de Stella Maris jouent une belle représentation de l'histoire de la Marine à Brest.

• Samedi 27 juin

Guides-ainées, routiers, guides, scouts, louvettes et louveteaux se retrouvent avec les paroissiens au prieuré à l'occasion des feux de la Saint-Jean. Chaque unité participe à la veillée centrée sur le huitième centenaire de la mort de saint François d'Assise.

• Mercredi 1^{er} juillet



Bénédiction de Mgr Hanappier (ci-dessus).

Une foule impressionnante assistait à la célébration.



Les fidèles de Brest et de Morlaix sont bien représentés pour le moment historique de la cérémonie des sacres des quatre évêques de la Fraternité. Ils sont impressionnés par le nombre de soutanes et d'habits religieux au cours de la procession interminable du clergé. Ensuite, malgré la longueur de l'office, ils restent captivés par les prières liturgiques si majestueuses et riches de sens. La distribution de livrets leur permet de s'associer pleinement à la prière liturgique.

Grâce à une organisation remarquable, tout se déroule dans la paix. Le seul incident est le fameux orage qui, après avoir fait couler beaucoup d'eau, a fait couler beaucoup d'encre.

Entre 40 et 50 fidèles se sont retrouvés au prieuré pour suivre en direct la cérémonie sur écran. M. l'abbé Guyon leur a commenté au fur et à mesure les détails de son déroulement et leur en a expliqué le sens pour leur permettre de s'y unir plus intimement.

• Jeudi 2 juillet



L'abbé Troadec et quelques fidèles de Brest et de Morlaix ont la grâce d'assister à la première messe pontificale de Mgr Shreiber.

• Du 6 au 10 juillet



Les louvettes de la Clairière de la Blanche Hermine dressent leurs tentes au château de Kervéatou. Le camp se déroule dans la joie et le bon esprit scout, enrichi par l'aumônerie de Monsieur l'Abbé Bon. Les louvettes mettent en pratique tout ce qu'elles ont appris au cours de l'année, à travers des activités comme le forestage, des olympiades, un concours cuisine...

Le propriétaire leur fait visiter ce magnifique château chargé d'histoire depuis les Romains et point stratégique durant la Seconde Guerre mondiale.

À la fin du camp, une belle veillée réunit les familles qui ont assisté ensuite à la Promesse des nouvelles louvettes.

• Mardi 14 juillet

Quelques jeunes de la chapelle, guidés par l'abbé Troadec, se rendent sur l'île d'Ouessant. Le temps clément leur permet d'admirer la beauté du paysage en bordure de mer et de visiter la chapelle Notre-Dame

d'Espérance, avant de revenir sur le continent pour achever la journée près de la pointe Sainte-Mathieu.

• Du 14 au 28 juillet



Le camp-terre des scouts marins de Brest – troupe Saint-Efflam – s'est tenu à Kérignonan, à la frontière du Finistère et des Côtes-d'Armor. Découverte du Trégor lors des explorations, olympiades, concours cuisine, installations, grand jeu, et bien sûr la messe quotidienne célébrée dans la magnifique chapelle laissée à disposition de la troupe, ont rythmé deux semaines appréciées de tous grâce au dévouement des encadrants.



• Dimanche 26 juillet

Une centaine de fidèles sont heureux d'honorer sainte Anne à la Chapelle du Mur par le traditionnel pardon. Dans son sermon qui suit la procession et précède l'office des Vêpres et du salut du Saint-Sacrement, M. l'abbé Troadec rappelle l'origine de la dévotion des Bretons à son égard et implore son intercession pour qu'elle nous aide à conserver la foi de nos ancêtres. Pour montrer les beaux fruits de la Tradition, M. l'abbé donne le témoignage de quelques convertis récents du prieuré Saint-Yves. Il termine son homélie par une exhortation de Mgr Lefebvre à acquérir une vie spirituelle suffisamment solide pour garder la stabilité au milieu des épreuves de la vie.

• Du 3 au 8 août



Tro Breizh, août 2026. Étape de Quimper à Saint-Pol-de-Léon.

Soixante pèlerins poursuivent cette année le pèlerinage annuel du Tro Breizh. Une des marques du pèlerinage tient au fait qu'il réunit des membres de plusieurs générations, à savoir des enfants, des adultes et de jeunes seniors.

Beaucoup franchissent la quatrième étape du tour de la Bretagne, en se rendant cette année de Quimper à Saint-Pol de Léon. Les trois prêtres du prieuré de Guipavas se relaient pour assurer l'aumônerie.

Parmi les marcheurs, quatre jeunes gens vont se donner à Dieu le mois prochain : trois comme religieuses de la Fraternité Saint-Pie X et un jeune homme comme futur séminariste de Flavigny.

À part quelques averses durant le deuxième jour de marche, le temps est clément. L'atmosphère est à la fois



Après une rude ascension, magnifique pause des pèlerins sur le mont Saint-Michel de Braspart.

pieuse et détendue. La messe et le rosaire sont au programme chaque jour. Le prêtre assure deux méditations par jour. La marche est ponctuée de moments de détente grâce à l'animation assurée par les jeunes gens. Une veillée clôt la journée avant la prière du soir.

• Les dates à retenir

- Dimanche 13 septembre : pique-nique de rentrée au prieuré Saint-Yves. Un moment convivial pour accueillir les nouveaux venus et mieux connaître les activités proposées tout au long de l'année à venir.
- Samedi 3 octobre : pardon de Saint-Michel-en-Grève au cours duquel se fera aussi la rentrée du groupe scout.



CARNET PAROISSIAL

BAPTÊMES

Chapelle Sainte-Anne, le 20 juin : Suzanne BERTRAND,
le 14 juillet : Aude BANNAY,
le 22 août : Salomé RICHARD.

PREMIÈRE COMMUNION

Tronfeunteuniou, le 26 juillet Clotilde LAURENT.

MARIAGES

Lannedern, le 4 juillet : Nicolas GUIGNOT et Marguerite-Marie de GUILLEBON.
La Chapelle du Mur, le 26 août : Guillaume HÉRY et Isabelle JOURDAN.



POUR AIDER LE PRIEURÉ : les chèques sont à libeller à l'ordre du Prieuré Saint-Yves.

Pour aider régulièrement le prieuré, vous pouvez utiliser le virement automatique en faveur de notre compte LCL de Brest – IBAN : FR11 3000 2083 2800 0006 0007 H43